

Communication du Président du Conseil des Ministres

DECLARATION SUR LA SITUATION

AU LIBAN

1. La situation au Liban est infiniment plus grave aujourd'hui qu'elle ne l'était au cours des seize derniers mois, et le nombre des victimes innocentes ne cesse d'augmenter.
2. La communauté internationale doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à mettre un terme à cette tragédie, avant qu'elle n'entraîne le démembrement du Liban.
3. Les Dix demandent l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu qui mette un terme à la violence et aux pressions au Liban pour laisser la place à la réconciliation nationale.
4. Les Dix invitent toutes les parties intéressées à respecter l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban, ainsi que l'autorité du gouvernement libanais.
5. Les Dix soulignent la nécessité de promouvoir le retrait total de toutes les forces étrangères du Liban, sauf décision contraire du gouvernement libanais.
6. Les Dix sont prêts à oeuvrer en ce sens, de concert ou séparément.
7. Les Dix sont convaincus que la situation anormale qui prévaut au Liban constitue, tant qu'elle dure, un obstacle supplémentaire à l'élaboration d'une solution juste et durable du problème du Moyen-Orient.

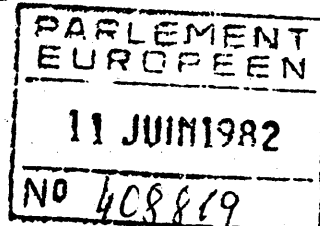
12.9.1983



*De Minister van
Buitenlandse Betrekkingen*

P.11

1000 BRUSSEL, DE
QUATRE-BRASSTRAAT 2
TEL. 513 62 40



Arrivés Gab. Lux. le 10/6.
envoyé à l'enregistrement
An. com. 116.

Zeer geachte Heer Voorzitter,

Uw brief van 3 mei met de resolutie over de toestand
in Libanon heb ik goed ontvangen.

Het is U bekend dat de Ministers van Buitenlandse Zaken
van de Tien, in Politieke Samenwerking verenigd, op 24 april
een verklaring over het Israëliische bombardement van 21 april
hebben bekendgemaakt. Ook in deze verklaring staan de soevereini-
teit en de territoriale integriteit van Libanon centraal.

Graag wil ik hieraan toevoegen dat ik, tijdens mijn
informatie reizen in het Midden-Oosten, aan mijn gesprekspartners
eveneens mijn grote bezorgdheid betreffende het lot van Libanon
heb kenbaar gemaakt.

Met zeer bijzondere hoogachting,

Leo TINDEMANS

De Heer P. Dankert,
Voorzitter van het Europees Parlement

Place Le Nôtre,

STRAATSBURG. -

TRANSMISE A *I M. Langer*

POUR PREPARER REPONSE

POUR AVIS

POUR SUITES A DONNER

COPIES

pe/Sp